

DipSO

Direction pour la Science Ouverte

www.inrae.fr/dipso



➤ **La DipSO en action
pour une science plus ouverte**

Bilan 2021

Février 2022

INRAE

Bilan 2021 - La DipSO en action pour une science plus ouverte

« La dynamique pour une science ouverte continue de plus belle ! Les orientations politiques l'affirment au niveau national et européen. L'enjeu est maintenant de passer à l'acte pour développer concrètement les bonnes pratiques correspondant à cette exigence. Le Bilan DipSO 2021 illustre les différentes dimensions dans lesquelles s'engage notre établissement ainsi que la qualité reconnue des résultats que nous avons obtenus : incitation, formations et reconnaissance des travaux en matière de recherches participatives ; développement de services et d'outils d'analyse bibliométrique en appui à la stratégie scientifique ; responsabilité accrue et compétences reconnues à l'échelle nationale et européenne pour le développement des services numériques pour la donnée scientifique ; mise en place et animation de réseaux d'acteurs de la donnée aux différents niveaux des équipes, départements et direction générale ; enfin prise en compte des pratiques de science ouverte dans nos propres dispositifs d'évaluation.

Vous êtes intéressé, vous avez des idées, ces sujets vous motivent : contactez-nous, la DipSO est faite pour vous ! »

L'équipe DipSO

www.inrae.fr/dipso

Contact : DipSO-contact@inrae.fr

Au sommaire

Science ouverte, une politique intégrée à la stratégie scientifique d'INRAE	3
Faits marquants 2021	6
Dix actions phares de la science ouverte à INRAE	14

Retrouvez la version en ligne du document à cette adresse : www.inrae.fr/dipso/La-Direction-pour-la-science-ouverte

Dans ce document, tous les liens accessibles apparaissent en gras.
Les liens accessibles en intranet uniquement apparaissent soulignés en pointillés.

Science ouverte, une politique intégrée à la stratégie scientifique d'INRAE

Un cadre pour avancer ensemble



Le mouvement de la science ouverte a pris de l'ampleur dans les années 1990 grâce à des initiatives de chercheurs convaincus que la science devait être un bien commun et que les connaissances scientifiques devaient circuler librement.

Dans le domaine des publications, les questions économiques se sont amplifiées dans les années 2000 : si l'accès aux articles est gratuit, comment préserver les bénéfices des maisons d'édition commerciales ? Instaurer des frais de publication avec un chiffre d'affaires directement lié au nombre d'articles publiés peut conduire à des dérives : des frais de publication sans rapport avec les coûts (jusqu'à 9000 \$), augmenter le nombre d'articles publiés avec une révision par les pairs rapide au risque de porter atteinte à l'intégrité scientifique.

Avec la « digitalisation » des produits de la recherche, le mouvement s'étend à l'ouverture des données, des codes, des supports de formation, etc., toujours à l'initiative des communautés scientifiques, jusqu'à ce que la « politique s'en mêle ».

En 2016, le rapport de la Commission européenne « **Open Innovation, Open Science, Open to the world** » illustre cet aspect avec une vision libérale puisque la science ouverte (les résultats librement réutilisables) doivent soutenir l'innovation, même si les données doivent être « aussi ouvertes que possible et aussi fermées que nécessaire » pour éviter les potentiels pillages. Cette approche a été déclinée dans le programme cadre Horizon 2020 et maintenant dans Horizon Europe.

En France, la volonté politique de développer des pratiques de science ouverte s'est concrétisée en 2021 par la présentation d'un second **Plan national pour la science ouverte**, ainsi que d'une **Feuille de route 2021-2024** liée à la politique des données, des algorithmes et des codes sources.

La science ouverte est donc devenue une « politique publique » avec ses avantages – notamment financiers – et ses risques de « technocratisation » avec son lot de contraintes administratives susceptibles de peser sur les scientifiques en générant une charge de travail supplémentaire. Pouvons-nous échapper à cette technocratisation ?

L'UNESCO dans ses **recommandations** publiées en 2021 insiste sur les finalités et les enjeux globaux de la science ouverte pour notre société.



La directrice générale INRAE déléguée à la science et à l'innovation, Carole Caranta, réaffirme nos motivations pour nous engager dans une telle démarche, en lien avec nos enjeux de recherche, l'exigence d'intégrité scientifique et le renforcement de la relation avec la société.

La Direction pour la science ouverte (**DipSO**) INRAE a été créée en 2020 pour accompagner les évolutions des pratiques de recherche et faire face à ces enjeux. En 2021 nous publions une **Politique Science Ouverte INRAE**, assortie d'un **Plan d'actions 2021-2024**. Une présentation succincte de ces principaux éléments est à [votre disposition](#).

Les textes soulignés en pointillés sont des liens accessibles en intranet uniquement.

Science ouverte, une politique intégrée à la stratégie scientifique d'INRAE

Et si la science ouverte n'était pas tout simplement de la « belle science » ?

La science ouverte est bien l'affaire de chacun, le texte de la politique de l'institut souligne ce point (**Politique Science Ouverte INRAE**). Quant à lui, le **Plan d'actions Science Ouverte INRAE 2021-2024** donne un cap et des étapes concrètes pour avancer.

Parmi les actions identifiées, dix « actions phares » revêtent une importance particulière. Nous nous attachons ici à en situer brièvement les résultats déjà accomplis en 2021 ainsi que les objectifs attendus d'ici fin 2022. À la fin de chaque résumé un lien hypertexte renvoie à une présentation plus fine de l'« action phare » en question.

Les actions	2021	2022
Une plateforme nationale des données de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> > Développement et mise en œuvre des parties entrepôt (dans son ensemble), catalogue (embryon) et portail de la plateforme nationale de dépôt et partage des données de recherche (Recherche Data Gouv - RDG). > Travaux sur l'organisation et les ressources (RH) nécessaires pour la mise en production de cette version. > Positionnement sur les ateliers de la donnée Recherche Data Gouv (réponse à l'appel à manifestation d'intérêt du MESRI). 	<ul style="list-style-type: none"> > Mise en production de la version bêta au printemps 2022. > Travaux sur les perspectives à l'issue des 3 ans : organisation, structure juridique, modèle économique. > Articulation du réseau des référents données INRAE avec les Ateliers de la donnée RDG (dispositif national d'accompagnement sur la donnée, organisé par site universitaire). <p>En savoir plus</p>
Un nouveau portail web dédié à la science ouverte	<ul style="list-style-type: none"> > Définition des besoins et rédaction du cahier des charges technico-fonctionnel et réalisation d'une maquette fonctionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> > Développement et mise en œuvre du portail Science ouverte d'INRAE. > Reprises de contenus des différents sites DipSO antérieurs. > Mise en avant de l'offre de service et des actions des directions d'appui et de recherche impliquées. <p>En savoir plus</p>
Un objectif de 100 % des publications en accès libre en 2030	<ul style="list-style-type: none"> > En 2020, 76,5 % des publications INRAE sont en libre accès (toutes plateformes confondues). 	<ul style="list-style-type: none"> > Plan de communication interne sous forme de « Science ouverte Tour » dans les centres avec un axe consacré aux publications. > Travail avec la direction de l'évaluation pour prendre en compte les versions librement accessibles des publications dans l'évaluation. <p>En savoir plus</p>
Un parcours de formation couvrant toutes les dimensions de la science ouverte	<ul style="list-style-type: none"> > Cadrage des attendus en matière de savoirs et savoir-faire à acquérir (public visé = scientifiques + appui) sur les différentes dimensions, et identification des acteurs internes. > Intégration du Collège « Compétences et formation » du Comité (national) pour la science ouverte (CoSO). 	<ul style="list-style-type: none"> > Conception d'un parcours en ligne comportant un module introductif et des modules venant en appui du « Science ouverte Tour ». > Exploitation, adaptation de l'existant (interne et externe) pour ces modules. > Articulation avec les projets nationaux via CoSO. <p>En savoir plus</p>
Un observatoire INRAE sur la science ouverte	<ul style="list-style-type: none"> > Développement du baromètre INRAE de la science ouverte. > Analyse des besoins sur l'ensemble de la dimension science ouverte. > Poursuite des développements de BBI (base bibliométrique INRAE). 	<ul style="list-style-type: none"> > Mise en production du baromètre INRAE et mise en ligne des pages indicateurs du portail Science ouverte INRAE. > Mise en production de l'indicateur d'interdisciplinarité. <p>En savoir plus</p>

Science ouverte, une politique intégrée à la stratégie scientifique d'INRAE

Les actions	2021	2022
Un nouveau Prix de la recherche participative	<ul style="list-style-type: none"> > Pour sa première édition le prix était limité au périmètre d'Agreenium. > Son organisation était pilotée par un groupe de travail interne à INRAE. Celui-ci a mis en place un jury mixte (quatre membres académiques + quatre membres non académiques). > Quinze dossiers reçus, deux projets lauréats (un dans la catégorie « Crowdsourcing », un dans la catégorie « Participatif »). <p>Ces deux prix seront remis lors du Salon international de l'agriculture prévu fin février 2022.</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Évolution importante : le prix concernera l'ensemble de la communauté scientifique française (et non plus seulement Agreenium). > Préparation par un groupe de travail composé de représentants des cinq principaux organismes de recherche français (CNRS, CEA, INRAE, INSERM, INRIA) et de la Conférence des présidents d'université. > Le jury qui a officié en 2021 sera complété par des membres proposés par le groupe de travail (objectif de 14 à 16 membres). > Deux prix seront attribués (du type « crowdsourcing » et « participatif », mais avec des noms qui seront certainement revus), avec une souplesse pour en créer d'autres, en fonction du nombre et de la qualité des dossiers reçus. <p>En savoir plus</p>
Un accompagnement des démarches d'innovation ouverte	<ul style="list-style-type: none"> > Organisation, par le groupe de travail mandaté par la direction générale déléguée Science et innovation (DGDSI), d'un séminaire de deux après-midis destiné au management INRAE. > Envoi de recommandations à la DGDSI pour la suite des actions à mener. 	<ul style="list-style-type: none"> > Les développements 2022 seront entrepris selon les priorités de la DGDSI au regard du rapport qui lui a été soumis en 2021. <p>En savoir plus</p>
Le renforcement de l'implication d'INRAE dans la médiation scientifique	<ul style="list-style-type: none"> > À l'initiative de la DipSO et de la direction de la communication (DirCom), création d'un groupe de travail visant à proposer une stratégie d'établissement sur la médiation. > Recrutement, via le dispositif de mobilité interne, d'une chargée de mission « Médiation scientifique » à la DipSO. 	<ul style="list-style-type: none"> > Finalisation de la proposition de stratégie. > Premières actions opérationnelles pour la mise en œuvre de celle-ci en concertation avec la DirCom. <p>En savoir plus</p>
La prise en compte des pratiques de science ouverte dans l'évaluation des scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> > Séminaire « Science ouverte et évaluation » (avec la direction de l'évaluation (Dev) et la déléguée à l'éthique, déontologie et intégrité pour définir des axes de travail communs en septembre 2021 : prise en compte des résultats et des processus de recherche (dont sciences et recherches participatives (SRP) et innovation ouverte (IO)). > Séminaire Innovation ouverte (IO) d'avril 2021 pointant l'évaluation comme un des axes de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> > Mise en place d'outils d'aide aux commissions scientifiques spécialisées et commissions d'évaluation des ingénieurs pour tenir compte des bonnes pratiques de science ouverte dans le processus d'évaluation conseil. > Implication dans le groupe de travail DORA (Déclaration de San Francisco) du Comité pour la science ouverte (DGDSI + Dev) pour l'évolution des pratiques en Europe. <p>En savoir plus</p>
Une plateforme de connaissances sur les thématiques stratégiques d'INRAE	<ul style="list-style-type: none"> > État des lieux des projets en cours. > Analyse des besoins pour la réalisation d'une plateforme offrant des services pour exploiter des contenus et visant différents publics. 	<ul style="list-style-type: none"> > Développement d'un démonstrateur (ou brique 1) sur un thème stratégique INRAE avec des services, ex. : analyse (visualisation, navigation) et éditorialisation automatique de productions hétérogènes. <p>En savoir plus</p>

« La science ouverte constitue pour INRAE un cadre de référence pour guider les pratiques scientifiques, c'est une façon renouvelée de faire de la recherche qui favorise le partage des données, des résultats, des savoirs et savoir-faire », Carole Caranta, directrice générale INRAE déléguée à la science et à l'innovation.

Faits marquants 2021

Les faits marquants présentés constituent des exemples de démarches engagées par la DipSO ayant abouti à des résultats probants en 2021.

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre de ces faits marquants, n'hésitez pas à solliciter le contact indiqué.

Prix de la Recherche participative

Organisation de la première édition du Prix

La loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 prévoit qu'INRAE, en lien avec le ministère en charge de la recherche, décerne chaque année un prix pour récompenser des travaux de recherche menés selon une démarche participative.

La première édition de ce prix a été organisée en 2021 dans le cadre d'Agreenium.

La cérémonie de remise des prix aux deux projets lauréats sera organisée pendant le Salon international de l'agriculture 2022. Ces projets seront présentés dès la remise des prix effectuée par la ministre de la recherche. Les prochaines éditions de ce prix seront ouvertes à l'ensemble de la communauté scientifique française.

> Lire la suite...

Contact : DipSO-SenS@inrae.fr



PRIX DE LA
RECHERCHE
PARTICIPATIVE

Une école-chercheurs sur les sciences et recherches participatives

Le pôle SenS (Sciences en société), avec l'appui d'un comité de pilotage, a organisé une école-chercheurs sur les sciences et recherches participatives (SRP). Du 15 au 19 novembre 2021, 45 collègues et sept intervenants y ont participé. De ces cinq journées, les participants ont souligné la bonne dynamique qui a facilité l'interconnaissance, l'expression de tous, et la possibilité de créer de nouveaux liens. Pour l'avenir, nous prenons note des souhaits exprimés notamment par les participants plus expérimentés, d'aller plus loin dans certains concepts et références académiques.

> Lire la suite...

Contact : DipSO-SenS@inrae.fr



NOV'AE, Ingénierie & savoir-faire innovants

Une nouvelle étoile dans le ciel de l'édition INRAE

En 2021, le Cahier des Techniques de l'Inra a poursuivi sa mutation. La revue est devenue « NOV'AE - Ingénierie et savoir-faire innovants » pour accompagner ses nouvelles ambitions, sans rompre avec ses fondamentaux qui lui ont donné cette place un peu à part dans l'institut.

Son premier numéro dédié aux sciences et recherches participatives à INRAE est paru en janvier 2022, et sera suivi prochainement par un numéro sur les ressources biologiques.

> Lire la suite...



Contact : www.inrae.fr/novae/Contact

Faits marquants 2021

Les faits marquants présentés constituent des exemples de démarches engagées par la DipSO ayant abouti à des résultats probants en 2021.

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre de ces faits marquants, n'hésitez pas à solliciter le contact indiqué.

Entretien avec Christophe Roturier

délégué aux sciences en société à INRAE et responsable du pôle Sciences en société (DipSO)

Qu'entend-on par sciences participatives ou recherches participatives ?

À INRAE, nous nous référons à la charte de 2017, qui a fait l'objet d'un consensus entre partenaires académiques et non académiques, dans laquelle les sciences et recherches participatives (SRP) se définissent comme l'ensemble des formes de production de connaissances scientifiques auxquelles participent, avec des chercheurs, des acteurs de la société civile, à titre individuel ou collectif, de façon active et délibérée. Cette charte embrasse large, du crowdsourcing (collecte massive de données auprès de volontaires) jusqu'aux démarches de participation assez intenses dans lesquelles les partenaires non académiques sont impliqués à toutes les étapes du processus de recherche. Toutes ces démarches ont en commun le fait d'impliquer, de manière très différentes certes, la société dans la recherche et de l'amener à s'intéresser d'une façon ou d'une autre à la culture scientifique.

Pourquoi s'engager dans des recherches participatives pour un chercheur ?

Dans le cas du crowdsourcing, la plus-value la plus immédiate est de pouvoir collecter des informations à la fois en masse mais aussi géographiquement, voire temporellement, plus diverses que ce qui serait à la portée des chercheurs seuls. Dans les démarches de recherches participatives dans lesquelles les acteurs non académiques s'investissent beaucoup plus tout au long du processus de recherche, l'intérêt réside dans la valorisation de leurs savoirs et savoir-faire. Par exemple, le projet FLEGME sollicite le savoir-faire des consommateurs fermenteurs de légumes. Un autre intérêt est de faire jouer l'intelligence collective, pour élaborer des protocoles ou pour interpréter les résultats. De cette intelligence collective, peuvent aussi naître de nouvelles questions de recherche.

À quoi faut-il veiller quand on s'engage dans des recherches participatives ?

Selon moi, le premier mot-clé, c'est la confiance. Si c'est vrai en général, ça l'est plus particulièrement en participatif. La confiance ne se décrète pas mais se construit. C'est pour cette raison que les projets participatifs demandent souvent plus de temps au démarrage parce qu'il y a un temps indispensable d'interconnaissance et de décryptage du vocabulaire et des objectifs de chacun. La question de la posture des chercheurs est également primordiale pour la réussite d'un projet. Les chercheurs ne sont pas les seuls « sachants », il faut accepter que chaque participant, chercheurs ou

non chercheurs, puisse avoir une contribution valable et respectable à la réflexion, à l'interprétation des résultats, etc. C'est très important de considérer tout le monde comme des partenaires à part entière du projet, et pas juste comme des contributeurs qui seraient aux ordres du chercheur. De manière générale, les points de vigilance des projets participatifs sont les mêmes que pour tous projets de recherche, mais peuvent être exacerbés dans certains projets du fait de la diversité ou du très grand nombre de participants.

Que fait le pôle SenS pour soutenir le développement de ce type de recherches dans l'institut ?

Le pôle SenS intervient à plusieurs niveaux. Nous essayons de répondre au mieux aux besoins des collègues qui veulent soit démarrer en participatif, soit perfectionner leurs pratiques. Cela se traduit par des formations, comme des écoles-chercheurs ou des dispositifs d'accompagnement tels que le dispositif Dia-pause, un dispositif expérimental qui évolue dans le temps pour permettre aux chercheurs, avec leurs partenaires non académiques, d'avoir des temps de réflexion communs sur ce qu'ils font ensemble, comment ils le font et ce qui pourrait être amélioré. Nous mettons aussi des ressources à disposition sur le site web « Sciences et recherches participatives » d'INRAE, des tutoriels par exemple, des fiches d'information, des publications ou encore des présentations de projets. Parmi ces publications, le pôle vient d'ailleurs de publier un numéro spécial de NOV'AE qui permet de donner beaucoup d'éléments à ceux qui s'intéressent au sujet.

À noter qu'en dehors des SRP, le Pôle SenS est aussi impliqué dans le développement des relations avec les acteurs associatifs et s'investit de plus en plus dans les questions de médiation scientifique.

Pour les chercheurs qui ont un projet de recherche participative en tête, quelles sont les premières étapes à effectuer ?

Le premier réflexe à avoir c'est de se tourner vers le ou la correspondante SRP de son département de recherche (liste des correspondants SRP). Actuellement, dix départements ont un.e correspondant.e que nous réunissons tous les deux mois au sein d'une cellule animée par le pôle SenS. Deux autres façons d'avancer : en contactant un collègue actif dans ce type d'approche ou bien en contactant le pôle SenS. Nous verrons avec le chercheur quels conseils lui donner pour qu'il puisse se mettre le pied à l'étrier ou bien progresser dans sa réflexion.

Contact : DipSO-SenS@inrae.fr

Faits marquants 2021

Les faits marquants présentés constituent des exemples de démarches engagées par la DipSO ayant abouti à des résultats probants en 2021.

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre de ces faits marquants, n'hésitez pas à solliciter le contact indiqué.

Veille stratégique : quels apports pour INRAE ?

Création du portail intranet eVeille, dédié à la veille stratégique INRAE

Lancé en juillet 2021, le portail **eVeille** est administré par le pôle « Analyse pour éclairer la stratégie » (ASTRA) de la DipSO. Cet outil d'intelligence collective vous permet de repérer les veilles menées au sein des collectifs de recherche, sur une thématique spécifique, d'identifier et contacter les acteurs pouvant répondre à un besoin de veille stratégique, de favoriser la collaboration entre les « veilleurs » INRAE : scientifiques, personnels d'appui à la recherche, directions fonctionnelles DipSO, DPTI (partenariat et transfert pour l'innovation), DirCOM (communication), DGDEAPP (expertise et appui aux politiques publiques). Venez découvrir le portail **eVeille**, par simple curiosité ou si vous pensez que cette démarche pourrait vous être utile.

➤ Lire la suite...

Contact : DipSO-Copil-ASTRA@inrae.fr



L'appui DipSO à la veille stratégique - Témoignage

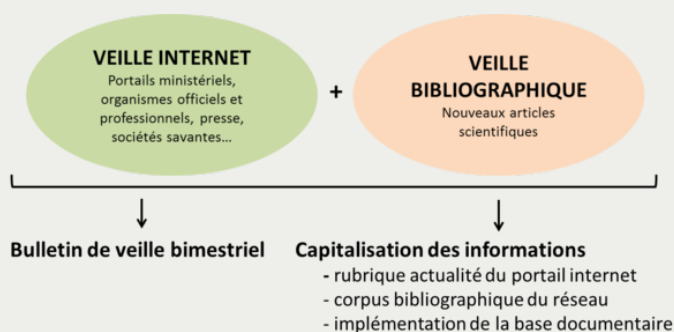
Christian Mougins, animateur de la veille du réseau d'écotoxicologie terrestre et aquatique

Le réseau d'écotoxicologie terrestre et aquatique, **ECOTOX**, a ressenti le besoin de proposer à ses membres et partenaires, un bulletin de veille compilant et partageant des informations de diverse nature dans le champ interdisciplinaire de l'écotoxicologie.

Initiée en 2012, la **veille Ecotox** a bénéficié de l'appui de la DIST puis de la DipSO, ce qui a permis une évolution continue du dispositif (sujets et sources à considérer...) avec à ce jour 54 bulletins édités, et 7 veilleurs en charge de rubriques en lien avec leur activité de recherche.

Le bulletin de veille permet d'informer le réseau non seulement sur les productions scientifiques disponibles (articles, ouvrages), mais également sur la littérature grise et l'actualité (rapports, avis réglementaires, normes méthodologiques...). Il est également suivi par différentes directions INRAE (direction scientifique « Environnement », direction de l'expertise scientifique collective, de la prospective et des études), des agences comme l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (**ANSES**) dans le cadre du dispositif de phytopharmacovigilance.

La **veille Ecotox** s'appuie sur une ingénieure DipSO qui assure l'assistance technique mais réalise également une activité personnelle de veille. Des échanges réguliers avec le pôle ASTRA (Analyses pour éclairer la stratégie) et au-delà permettent de faire évoluer la veille dont les bulletins bénéficient à ce jour d'un DOI (*Digital object identifier*, identifiant numérique d'objet). Les fiches méthodologiques du portail eVeille permettent aux nouveaux veilleurs de s'approprier le fonctionnement du dispositif, et l'annuaire contribue à sa visibilité.



Contact : veille-ecotox@inrae.fr

Faits marquants 2021

Les faits marquants présentés constituent des exemples de démarches engagées par la DipSO ayant abouti à des résultats probants en 2021.

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre de ces faits marquants, n'hésitez pas à solliciter le contact indiqué.

L'appui DipSO à la veille stratégique - Témoignage

Ariane Angelier et Clémentine Lallier,

direction générale déléguée à l'expertise et à l'appui aux politiques publiques



Avec la création de la direction générale déléguée à l'expertise et à l'appui aux politiques publiques (DGDEAPP) en janvier 2020, il est apparu essentiel, pour alimenter en continu la stratégie d'expertise et d'appui aux politiques publiques (EAPP) d'INRAE (identifier, prioriser les thématiques et activités EAPP à inscrire dans cette stratégie, ainsi que les partenaires potentiels avec qui co-construire ces activités), de disposer d'un outil de veille permettant d'avoir une vision transversale de l'écosystème EAPP d'INRAE.

Le projet était complexe car plusieurs besoins/axes étaient ainsi identifiés :

- > disposer d'une veille globale EAPP permettant une information en continu, à une maille « macro », de notre communauté EAPP, avec la diffusion régulière des informations EAPP sur un support unique, un bulletin de veille hebdomadaire ; et avec l'archivage de ces informations dans une base de données interrogeable selon le besoin (tri des informations par chaque utilisateur selon le besoin identifié – tri possible par thématique, par acteur, sur une région ou une période précise...);

- > constituer quelques veilles spécifiques ciblées, à une maille plus fine, sur des thématiques EAPP émergentes à fort enjeu pour INRAE.

L'appui de la DipSO, notamment du pôle ASTRA, a été essentiel de ce point de vue et ce, à plusieurs moments du processus de construction de ce dispositif de veille :

- > en amont, tout début 2020, lors de la prise de décision de construire un dispositif de veille EAPP : la vision transversale qu'a la DipSO sur les veilles existantes en interne INRAE (via son réseau de veilleurs) a en effet permis d'obtenir rapidement les informations et les contacts utiles pour décider s'il fallait construire un dispositif à part entière et si certaines veilles pouvaient contribuer à cet objectif de veille EAPP ;

- > tout au long de la construction du dispositif, en 2020 et 2021 : l'appui technique de la DipSO a été essentiel du fait de leur connaissance de l'outil de veille disponible à INRAE et de leurs compétences pour intégrer la liste des sites internet à veiller dans l'interface et aider à construire par itération les requêtes à partir des mots clés repérés. La forte réactivité de la DipSO a permis des

aller-retours fréquents et donc une atteinte rapide de l'objectif de diffusion de la veille « Acteurs EAPP » dès 2021 ;

- > pour la mise en visibilité de la veille EAPP et les informations mutualisées sur les autres veilles internes à INRAE : la construction d'un portail de veille mutualisé interne à INRAE nous a paru essentielle pour faire connaître le travail de veille effectué par la DGDEAPP et qu'il puisse être le plus utile possible (« Acteurs EAPP » finalisée début 2021 et diffusée depuis) (veille spécifique « Plastiques » à venir) ; il nous permet également de continuer à actualiser nos informations sur les autres veilles existantes et d'échanger en interne afin de continuer à co-construire notamment sur des thématiques spécifiques (parfois déjà veillées au sein de métaprogrammes ou autres entités) où les besoins pourraient émerger.

Ce travail est un processus continu. Le dispositif de veille mis en place a permis sur les deux dernières années, avec une montée en puissance progressive, d'alimenter nos réflexions pour des réunions organisées avec des partenaires stratégiques d'INRAE, disposer d'informations pour des déplacements en régions ou pour des missions transversales (recherche ciblée par mots clés dans la base de données). Il a également servi à détecter des signaux, des rapports ou webinaires/séminaires plus facilement.

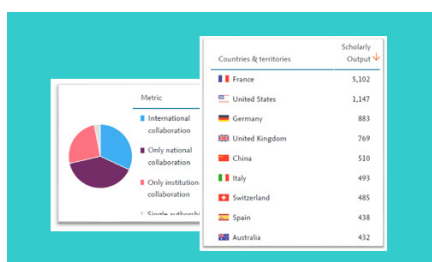
Tout cela repose sur une relation articulée autour d'échanges réguliers et très fluides avec la DipSO (points d'analyses réguliers destinés à améliorer le dispositif) ainsi qu'un travail d'analyse et de préparation interne à la DGDEAPP via un groupe de travail/réflexion autour de la veille, associant la DGDEAPP, la direction d'appui aux politiques publiques (DAPP) et la délégation à l'expertise scientifique collective, de la prospective et des études (DEPE) (pistes d'amélioration, travail sur les requêtes encore en test sur la plastiques, préparation de webinaires de veille EAPP, guide de prise en main pas à pas pour utiliser et questionner la base de données EAPP, etc.). La dynamique collective ainsi installée doit beaucoup à la fluidité des échanges tant avec la DipSO qu'en interne à la DGDEAPP (et donc un travail de réseau intense). L'appui de la DipSO est à ce titre très apprécié de la DGDEAPP, la DAPP et la DEPE et sera certainement un élément encore déterminant pour les actions que nous projetons en 2022.

Contact : dgdeapp@inrae.fr

Faits marquants 2021

Les faits marquants présentés constituent des exemples de démarches engagées par la DipSO ayant abouti à des résultats probants en 2021.

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre de ces faits marquants, n'hésitez pas à solliciter le contact indiqué.



Appui bibliométrique aux PEPR (Programmes et équipements prioritaires de recherche)

Depuis avril 2021, le pôle « Analyse pour éclairer la stratégie » (ASTRA) de la DipSO est engagé dans l'aventure des « Programmes et équipements prioritaires de recherche » (PEPR), de nouveaux outils de financement dans le paysage de la politique de recherche française. Les PEPR peuvent être liés à des stratégies d'accélération ou d'exploration (réponse à un appel à projet). L'équipe bibliométrie a fourni un service d'appui permettant de cartographier des forces de recherche françaises et des éléments de comparaison internationale. De nombreuses interactions avec les cinq pilotes ou co-pilotes porteurs de PEPR INRAE ont permis de cerner les contours de chaque programme et de fournir les indicateurs attendus pour le montage des dossiers.

[➤ Lire la suite...](#)

Contact : DipSO-Copil-ASTRA@inrae.fr

Entretien avec Christian Huyghe

directeur scientifique Agriculture à INRAE

Dans la continuité du dispositif de soutien « Cultiver et Protéger Autrement », Christian Huyghe est porteur de deux PEPR liés aux stratégies d'accélération agricoles et alimentaires du 4^e plan d'investissements d'avenir (PIA1) :

- le PEPR « Agroécologie et numérique » (données, agroéquipements et ressources génétiques au service de la transition agroécologique et de l'adaptation aux aléas climatiques) ayant pour valeur ajoutée l'interface entre l'agriculture et le digital ;
- le PEPR « Sélection variétale face au défi climatique » est un sujet plus récent, en pleine explosion.

Ces nouveaux programmes de soutien à la recherche visent à construire une vision à long terme (huit ans) en mobilisant une communauté scientifique importante (universités et organismes de recherche).

Quels étaient les objectifs de la commande d'appui bibliométrique pour le PEPR que vous portez ?

Y a-t-on répondu ? Pour quelles raisons ?

L'appui bibliométrique apporté par le pôle ASTRA de la DipSO avait pour objectif de cartographier et de positionner les forces de recherche françaises dans le paysage européen et international. L'exercice demandé pour les PEPR n'avait pas pour enjeu de proposer une stratégie de partenariat mais de positionner les différents acteurs. L'analyse de la littérature scientifique sur ces thématiques très larges a permis de montrer que l'ensemble des acteurs étaient « à bord » et que la France, et plus particulièrement INRAE, se situaient dans le top du classement. Cette capacité à dégager une photo sur des corpus volumineux est un atout pour le dossier PEPR. À noter que pour compléter la vision sur l'état de l'art de la thématique « sélection variétale », une analyse des brevets a été réalisée par la direction du partenariat et du transfert pour l'innovation (DPTI). Ces deux types d'analyses complémentaires apportent des éléments différents en termes de positionnement d'acteurs.

Du cadrage de la commande jusqu'à la livraison de l'étude, quels sont les points forts de cette prestation ? Qu'avez-vous particulièrement apprécié ?

L'offre de services bibliométriques proposé par la DipSO est très utile pour apporter un éclairage sur l'environnement scientifique et technologique. Les analyses fournies permettent d'explorer sans a priori les domaines scientifiques et les réseaux d'acteurs de la recherche. Cette prestation, adaptée selon les priorités et le contexte, est très appréciable.

Quelles seraient les pistes d'amélioration de ce service ?

Pour cerner le contour d'un PEPR, il est primordial d'élaborer une structuration du champ thématique. Cette phase amont n'est jamais simple et nécessite de prendre un temps au moment de construire le questionnement. Le pôle ASTRA pourrait accompagner cette étape en proposant des supports de formation pour optimiser l'utilisation des bases de données bibliographiques (WoS, Scopus). Il serait aussi intéressant d'analyser les citations de ces différents corpus bibliographiques afin de regarder plus finement les équipes qui travaillent sur ces thématiques et d'identifier la perception extérieure qu'une thématique reçoit en termes d'impact et de visibilité.

Existe-t-il d'autres usages de cette étude en dehors du dossier PEPR ?

Tout ce travail d'analyses thématiques bibliométriques (collecte des mots-clés, construction des requêtes, analyse des données) pourrait servir de base pour la mise en place du suivi de certaines orientations scientifiques (OS) définies dans INRAE 2030. Au-delà du suivi interne, il serait également intéressant de regarder ponctuellement l'itinéraire de ces thématiques au niveau mondial.

Faits marquants 2021

Les faits marquants présentés constituent des exemples de démarches engagées par la DipSO ayant abouti à des résultats probants en 2021.

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre de ces faits marquants, n'hésitez pas à solliciter le contact indiqué.

Succès INRAE aux appels à projets liés à la biodiversité

INRAE labellisé Collex-Persée et lauréat pour deux projets du Fonds national pour la science ouverte, Open U Journals 2024 et OpenAgroécologie

En 2021, la DipSO a coordonné ou participé aux réponses à des appels à projets contribuant à la diffusion et à la certification des connaissances. Ainsi, INRAE a reçu un label Collection d'excellence par le **Groupe d'intérêt scientifique Collex-Persée**, qui ouvre des perspectives pour répondre à des appels à projets à venir et a été lauréat pour deux projets du second appel FNSO (**Fonds national pour la science ouverte**). La reconnaissance de l'ampleur, la richesse et l'ouverture des fonds documentaires INRAE par le **GIS Collex-Persée** permettra à des chercheurs et professionnels de l'information scientifique et technique de proposer ensemble des projets pour enrichir des corpus de documents ou données.

Le projet Open U Journals 2024 (OUJ 2024) a pour objectif de renforcer et consolider la plateforme d'éditions de revues **Open U Journals** en accès ouvert mise en œuvre par l'Université de Bordeaux. Le projet OpenAgroécologie vise à concevoir un prototype de plateforme dotée de parcours de découverte ciblés intégrant un ensemble de produits éditoriaux multimédia en agroécologie.

> Lire la suite...

Contact : dipso-acdc@inrae.fr



Les usages prometteurs du thésaurus INRAE

Vous cherchez vos mots ?

Le **thésaurus INRAE** est un vocabulaire ouvert et partagé couvrant les domaines de recherche d'INRAE. C'est une liste structurée de concepts, représentés linguistiquement par des termes en français, et en anglais pour les deux tiers. On y trouve également des définitions, autant que possible issues de sources scientifiques. Un **site de consultation public** permet à l'utilisateur d'accéder au contenu du thésaurus. Et des **web services** sont à disposition des applications informatiques.

Mis à disposition et administré par la DipSO avec le concours du réseau IST, le thésaurus est le référentiel thématique institutionnel à utiliser pour indexer et annoter tous types de productions scientifiques, documents, images, jeux de données, pages web, descriptions d'activités, etc. Il peut par exemple alimenter un moteur de recherche multilingue, des outils d'analyse de l'information ou d'aide à la traduction. Il est intégré à **HAL INRAE**, recommandé pour renseigner les métadonnées dans **Data INRAE** et activable dans **DMP Opidor** pour documenter les plans de gestion de données. Il peut également servir de ressource pivot pour faciliter l'intégration d'objets numériques issus de sources hétérogènes. Dans le cadre du Plan données et pour soutenir la mise en œuvre des principes FAIR à INRAE, la DipSO prône l'adoption de cette nouvelle ressource par les équipes de recherche pour la gestion des données collectées et des productions scientifiques. L'année 2022 sera consacrée à développer de nouveaux services pour faciliter l'utilisation du thésaurus tout en continuant à enrichir son contenu.

> Lire la suite...

Contact : thesaurusINRAE@inrae.fr

Faits marquants 2021

Les faits marquants présentés constituent des exemples de démarches engagées par la DipSO ayant abouti à des résultats probants en 2021.

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre de ces faits marquants, n'hésitez pas à solliciter le contact indiqué.

Mise en place des réseaux référents données opérationnels et stratégiques



Organisation et mise en place des acteurs de la donnée

La mise en œuvre des « Principes pour la gouvernance des données » et le développement des bonnes pratiques correspondantes (voir les fiches techniques) se sont traduits en 2021 par plusieurs actions importantes visant à structurer un écosystème d'acteurs de la donnée pour contribuer à l'appropriation de bonnes pratiques pour gérer et partager les données. L'identification et la mise en place de deux réseaux complémentaires de référents données, l'un en appui direct des scientifiques des unités ou collectifs de recherche (les référents données opérationnels, RDO), l'autre au niveau des directions de départements (référents données stratégiques, RDS) afin notamment d'identifier et traiter les collections numériques patrimoniales à considérer comme stratégiques et faciliter la bonne gouvernance des données pour les projets scientifiques importants en cours de montage. Ce dispositif a été complété par la nomination d'un Administrateur des données, algorithmes et codes de la recherche (ADAC) et la mise en place d'une cellule « Gouvernance des données » qui rassemble toutes les composantes d'INRAE qui ont à voir avec la problématique de gouvernance des données.



> Lire la suite...

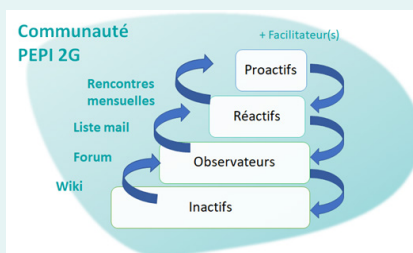
📧 Contacts : AdministrateurDonnees@inrae.fr / anim-reseau-RDO@inrae.fr

Évolution de l'animation de la communauté PEPI



Partage d'expériences et de pratiques dans les métiers du numérique

La DipSO est en charge de l'animation des métiers du numérique. Dans le suivi qu'elle opère, elle a constaté un essoufflement de l'animation des PEPI (Partage d'expérience et de pratiques en informatique) créés en 2010. Un équipe DRH/DipSO s'est donc saisie du sujet et a proposé une évolution avec la participation d'un groupe de travail de vingt personnes avec diverses positions dans les métiers de l'informatique de l'institut. Un choix de modèle d'organisation innovant mais déjà expérimenté a été mis en œuvre : la communauté de projet en réseau. La nouvelle animation est transversale et offre la possibilité de constituer des groupes ponctuels ou pérennes en fonction du besoin avec une intention de capitaliser les contenus produits par ces groupes pour les suivants. L'animation est assurée par des facilitateurs qui n'ont pas de rôle de représentation. Ils s'assurent de la circulation de l'information dans la communauté. L'objectif est de faire en sorte que les actifs ne s'épuisent pas et puissent se renouveler. Une évaluation du dispositif ouvert à tous en 2021 sera menée en 2022.



> Lire la suite...

📧 Contacts : animation-metiers-numerique@inrae.fr / pepi-facilitation@inrae.fr

Faits marquants 2021

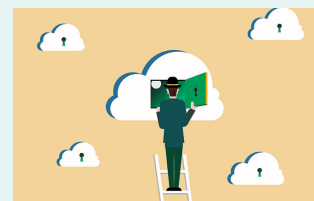
Les faits marquants présentés constituent des exemples de démarches engagées par la DipSO ayant abouti à des résultats probants en 2021.

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre de ces faits marquants, n'hésitez pas à solliciter le contact indiqué.

Infrastructures à la demande et cloud pour la recherche



Le projet Rinad (Ressources d'infrastructures numériques à la demande) est un projet qui résulte de la coopération entre la DipSO et la direction des systèmes d'information et qui s'inscrit dans le cadre des projets du plan « données pour la science » de l'institut. Rinad est un socle, composé de différentes solutions technologiques, qui vise à mettre à disposition de ses utilisateurs un ensemble intégré de ressources d'infrastructures et de services (réseaux, puissance de calcul, espaces de stockage...) organisés en portail et accessibles à la demande de manière agile. Rinad se fonde sur des solutions mutualisées qui délivrent de façon automatisée des pools de ressources que les bénéficiaires peuvent utiliser de façon autonome. Il s'agit donc d'une solution d'infrastructures à la demande (**IaaS**) mais aussi de services de type plateforme (**PaaS**). La plateforme est organisée en « cloud » actuellement interne à INRAE. Conformément à la stratégie Data Center de l'institut, elle a vocation à être connectée à d'autres clouds et en particulier à ceux de partenaires académiques (**France Grille, EOOSC, IFB, DROCC**) ou commerciaux en débordement chaque fois que cela sera nécessaire.



© Adobe Stock - Random121

> Lire la suite...

Contact : num4sci-contact@inrae.fr

Activités de formation



21 sujets, 131 séances, 1 371 participations...

Une offre qui s'élargit en 2021 et le succès toujours au rendez-vous. Retrouvez les chiffres clés des formations proposées et animées par la DipSO en 2021.

> Lire la suite...

Contact : dipso-formation@inrae.fr

EOOSC-Pillar



Un Use Case pour rapprocher les entrepôts de données et le calcul

Le projet **EOOSC-Pillar** vise à coordonner les efforts nationaux pour la science ouverte en Autriche, Belgique, France, Allemagne et Italie pour contribuer à développer et préparer l'implémentation du Cloud Science Ouverte Européen (**EOOSC**).

Dans ce cadre, INRAE est porteur d'un Use Case, dont l'enjeu principal est de réaliser la preuve de concept de l'intégration d'outils et de services INRAE pour la FAIRisation et la reproductibilité dans le Cloud européen.

Le cas d'usage se base principalement sur **Data INRAE** et vise de manière précise à réaliser la preuve de concept de :

- > l'archivage pérenne des données de Data INRAE sur des infrastructures qui sont qualifiées par EOOSC comme étant de confiance et pérenne (eTDR), en l'occurrence celles du **CINES** ;
- > l'interconnexion **Data INRAE** avec des infrastructures de calcul, en l'occurrence celles du Cloud INRAE et de **France Grille** ;
- > l'intégration de **Data INRAE** avec des environnements virtuels de recherche, en l'occurrence D4Science ;
- > la mise à disposition et l'intégration des métadonnées de **Data INRAE** dans un catalogue commun de métadonnées à l'échelle européen.

> Lire la suite...

Contact : num4sci-contact@inrae.fr



Vidéo de présentation du Use Case

Dix actions phares de la science ouverte à INRAE

La dynamique pour une science ouverte continue. À INRAE, le **plan d'actions « Science ouverte 2021-2024 »** donne un cap et des étapes concrètes pour avancer. Parmi les actions identifiées, dix « actions phares » revêtent une importance particulière. Retrouvez les résultats déjà accomplis en 2021 ainsi que les objectifs 2022.

Lancement du projet Recherche Data Gouv



Dans le cadre de la politique nationale de soutien à la science ouverte et du **second Plan national pour la science ouverte (PNSO)**, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a lancé à la fin du premier semestre 2021 la création d'une plateforme nationale fédérée des données de la recherche (**Recherche Data Gouv**). L'ambition est double : offrir une solution souveraine et contrôlée pour la diffusion de données de la recherche et mettre en œuvre des services d'accompagnement aux chercheurs.

Le MESRI a confié le développement des modules « entrepôt » et « catalogue » de la plateforme à INRAE qui a développé une expertise multidisciplinaire en diffusant depuis 2018 des données de différents domaines scientifiques dans son entrepôt institutionnel **Data INRAE**, s'appuyant sur **Dataverse**, la solution libre développée par Harvard et largement adoptée par la communauté scientifique internationale.

Le MESRI a confié le développement des modules « entrepôt » et « catalogue » de la plateforme à INRAE qui a développé une expertise multidisciplinaire en diffusant depuis 2018 des données de différents domaines scientifiques dans son entrepôt institutionnel **Data INRAE**, s'appuyant sur **Dataverse**, la solution libre développée par Harvard et largement adoptée par la communauté scientifique internationale.

> Lire la suite...

Contact : datainrae@inrae.fr



Jauge illustrant l'état d'avancement.

Un portail web INRAE dédié à la science ouverte



Offrir un Portail science ouverte à la communauté scientifique INRAE, et plus largement aux communautés scientifiques françaises, internationales et aux citoyens, est une action forte d'INRAE pour renforcer son engagement dans la science ouverte. À travers ce portail, l'institut souhaite promouvoir l'ouverture de la science en proposant des contenus de référence et en mettant en avant ses actions en faveur de la science ouverte, dans une approche globale qui comprend à la fois la diffusion des connaissances et des résultats de la recherche, et l'ouverture du processus de recherche à tous types d'acteurs. Le Portail science ouverte sera également une vitrine de l'offre de services INRAE autour de la science ouverte et un point d'accès aux résultats de la recherche via des connexions à **Aureli**, **HAL INRAE**, **Data INRAE**...

Offrir un Portail science ouverte à la communauté scientifique INRAE, et plus largement aux communautés scientifiques françaises, internationales et aux citoyens, est une action forte d'INRAE pour renforcer son engagement dans la science ouverte. À travers ce portail, l'institut souhaite promouvoir l'ouverture de la science en proposant des contenus de référence et en mettant en avant ses actions en faveur de la science ouverte, dans une approche globale qui comprend à la fois la diffusion des connaissances et des résultats de la recherche, et l'ouverture du processus de recherche à tous types d'acteurs. Le Portail science ouverte sera également une vitrine de l'offre de services INRAE autour de la science ouverte et un point d'accès aux résultats de la recherche via des connexions à **Aureli**, **HAL INRAE**, **Data INRAE**...

> Lire la suite...

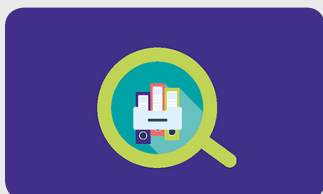
Contact : DipSO-contact@inrae.fr



Jauge illustrant l'état d'avancement.

Dix actions phares de la science ouverte à INRAE

100 % des publications accessibles en libre accès à l'horizon 2030 ?



La **loi de programmation pour la recherche** fixe un objectif de 100 % de publications accessibles en libre accès à l'horizon 2030. L'institut transpose cet objectif dans son **Plan d'actions 2021-2024** et doit accompagner ce changement qui impacte les pratiques de publication des chercheurs.

L'année 2021 a vu plusieurs avancées :

- > la mise en place d'un baromètre pour suivre les publications en libre accès et les dépenses liées aux frais de publication,
- > la récupération des références bibliographiques de **HAL** pour alimenter les dossiers d'évaluation (commissions scientifiques spécialisées et commissions d'évaluation des ingénieurs),
- > l'évolution de nos **revues INRAE** vers le libre accès.

En 2020, **76,5 % des publications INRAE sont en libre accès**. Ceci nous positionne au-dessus de la moyenne nationale de 62 %. La partie perspective de cette note indique les actions en cours pour atteindre l'objectif de 100 % de publications en libre accès en 2030.

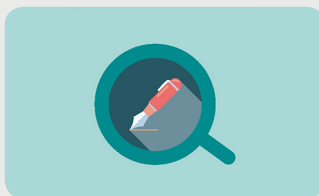
> [Lire la suite...](#)

Contact : hal@inrae.fr



Jauge illustrant l'état d'avancement.

Une formation science ouverte pour tous et à la carte



La mise en œuvre effective des principes de la science ouverte implique une transformation des pratiques de la communauté scientifique et des collègues qui œuvrent dans des fonctions d'appui à la recherche. La formation est un levier pour accompagner ce changement et réussir cette transition.

La conception d'une formation sur l'ensemble du périmètre de la science ouverte constitue une des actions phare portées par la DipSO. Cette formation hybride, en distanciel et à la carte sera complétée par des actions en présentiel et couvrira toutes les dimensions de la science ouverte (ouverture des productions – publications, données, codes..., sciences et recherches participatives, open innovation...). Cette démarche s'articule avec les réflexions nationales conduites au sein du **Collège Compétences et Formation** du Comité pour la science ouverte (**CoSO**).

> [Lire la suite...](#)

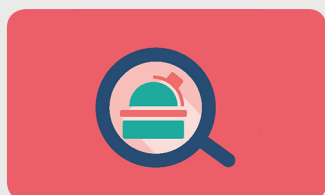
Contact : dipso-formation@inrae.fr



Jauge illustrant l'état d'avancement.

Dix actions phares de la science ouverte à INRAE

Un observatoire INRAE sur la science ouverte



Créer un observatoire sur la science ouverte est l'une des actions phares définies dans le **Plan d'actions Science Ouverte INRAE 2021-2024**.

L'ambition est de partager et d'illustrer les pratiques des scientifiques de l'institut en matière de science ouverte, afin de mieux les connaître et les

faire connaître. Cet observatoire permettra de suivre et d'analyser les évolutions des pratiques au travers d'indicateurs consolidés.

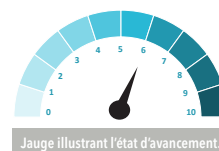
Pour cela, plusieurs actions seront développées :

- > déclinaison INRAE du baromètre national de la science ouverte ;
- > suivi d'indicateurs science ouverte pour le prochain contrat d'objectifs et de moyens ;
- > analyse des pratiques en lien avec les commissions d'évaluations ;
- > refonte de la base Noria (intégration d'informations sur les modèles économiques des revues scientifiques et signalement des revues prédatrices).

Pour le moment, une première version du **Baromètre science ouverte INRAE** est disponible sur le site web de la DipSO.

> Lire la suite...

Contact : DipSO-Copil-ASTRA@inrae.fr



Un nouveau Prix de la recherche participative



Ouvert à tous les établissements de recherche et d'enseignement supérieur à l'échelle nationale

Pour sa première édition en 2021, le Prix de la recherche participative organisé par INRAE en lien avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a été organisé dans le périmètre d'**Agreenium**

(> voir aussi).

Dès cette année, le prix sera ouvert aux projets participatifs portés par l'ensemble des établissements de recherche ou d'enseignement supérieur français.

Deux catégories de prix sont prévues : « Recueil citoyen » et « Co-construction ».

> Lire la suite...



Contact : DipSO-SenS@inrae.fr

Dix actions phares de la science ouverte à INRAE

Un accompagnement des démarches d'innovation ouverte



Pour INRAE, l'innovation ouverte, c'est concevoir des innovations en impliquant dès le départ des bénéficiaires (entreprises, collectivités, consommateurs...) au moyen de dispositifs tels que les **Living labs**, les **Hackathons** ou tout autre **dispositif collaboratif adapté**. Il s'agit aussi d'un champ de recherche à part entière. Au sein des départements INRAE, plusieurs équipes sont engagées dans ces processus où les procédures de travail et de transformation de la valeur sont particulières, assez expérimentales, et demandent

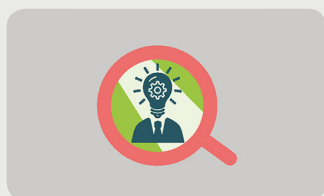
une analyse et des partages d'expérience pour capitaliser et définir un cadre de bonnes pratiques. Un groupe de travail co-piloté par la DipSO, la direction scientifique « Agriculture », le département « Action, transitions et territoires » (ACT) et la direction du partenariat pour le transfert et l'innovation (DPTI) a organisé un séminaire pour commencer à partager une culture commune autour du concept d'innovation ouverte et illustrer l'existant à INRAE via la présentation d'actions par les équipes de recherche concernées. Les réflexions en cours doivent déboucher sur un plan d'action opérationnel qui intègre les différentes approches des scientifiques d'INRAE pour nourrir la science produite au sein de l'institut et contribuer à son positionnement dans le champ scientifique de l'innovation ouverte. Dans cet esprit également, la « feuille de route innovation » portée par la DPTI comprend un volet « Innovation ouverte » confié à la DipSO qui s'attache à suivre et soutenir les initiatives pour accompagner les scientifiques et personnels d'appui dans la mise en place de partenariats multi-acteurs et l'ouverture des productions numériques (logiciels, algorithmes et codes notamment) pour son usage par des acteurs socio-économiques.

> Lire la suite...



Contact : DipSO-contact@inrae.fr

Le renforcement de l'implication d'INRAE dans la médiation scientifique



La médiation scientifique va au-delà de la communication vers le public, puisqu'elle veut plus globalement fournir une connaissance du cadre scientifique, des résultats, des hypothèses et des perspectives de la recherche. Les thématiques d'INRAE sont à ce titre sensibles et concernent souvent directement la société et ses citoyens. La crise sanitaire a mis en évidence que les questions de

confiance/défiance vis-à-vis de la recherche, sans parler de la dissémination de fake news, pouvaient scinder une partie de la société. L'action entreprise par la direction pour une science ouverte (DipSO) et la direction de la communication (DirCom) vise à fournir aux différents acteurs d'INRAE impliqués, des chercheurs aux correspondants médiations des centres, ainsi qu'aux départements, un cadre d'action organisé pour identifier nos thématiques de médiation, nos « cibles » et nos partenariats prioritaires, l'organisation collective adaptée (qui fait quoi entre le national, les centres, départements...) pour accompagner les personnes et mettre à disposition des outils utiles.

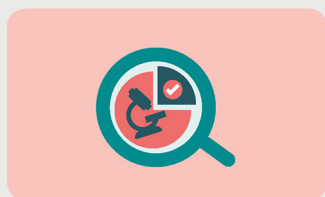
> Lire la suite...



Contact : DipSO-SenS@inrae.fr

Dix actions phares de la science ouverte à INRAE

Science ouverte et évaluation : un séminaire pour faire le point et aller plus loin



En septembre 2021, la direction de l'évaluation, la DipSO et la déléguée à l'éthique, la déontologie et l'intégrité scientifique ont organisé avec l'appui de la direction des ressources humaines (formation permanente) un séminaire qui a rassemblé une quarantaine de personnes sur la thématique « science ouverte et évaluation ». Les participants représentaient les quatorze départements scientifiques de l'institut, les treize commissions scientifiques spécialisées chargés de l'évaluation-conseil des chercheurs et des membres des directions ou délégations organisatrices. Les interventions en séances plénières et les ateliers ont permis de partager une culture commune, d'explorer les différentes facettes du sujet pour identifier des actions à conduire.

> Lire la suite...

Contact : DipSO-contact@inrae.fr



Jauge illustrant l'état d'avancement.

Cadrage du développement de la future plateforme de partage de connaissances INRAE



La DipSO anime des travaux autour du « partage des connaissances » en vue de faciliter l'appropriation des connaissances produites par INRAE par un large public au travers de services qui facilitent leur compréhension et leur usage.

Ces travaux sont pilotés par un groupe dédié impliquant les différentes composantes de la DipSO et mobilisant d'autres directions INRAE (direction de la communication, direction générale déléguée à l'expertise et à l'appui aux politiques publiques, direction de l'enseignement supérieur, des sites et de l'Europe et **Agreenium**, direction des ressources humaines, direction scientifique « Environnement »), ce qui permet des approches complémentaires. Ce groupe permet d'articuler différentes initiatives au sein d'INRAE et porte également le projet de développement d'une plateforme de connaissances ouverte à tous publics (scientifiques non spécialistes d'un domaine traité, professionnels de l'agriculture et de l'environnement, acteurs des politiques publiques, apprenants et enseignants, partenaires...) et offrant des services pour exploiter et s'approprier des contenus divers (textes, données, supports multimédia...).

> Lire la suite...

Contact : DipSO-contact@inrae.fr



Jauge illustrant l'état d'avancement.

Des outils directement accessibles pour vos activités de recherche

Chercher et trouver des documents, des données
Aureli
 aureli.inrae.fr

Surveiller les informations utiles en continu
eVeille
 eveille.inrae.fr/acteurs-et-services/

Associer des acteurs de la société civile à son projet

 inrae.fr/dipso/Les-sciences-et-recherches-participatives

Générer et visualiser des indicateurs sur les productions scientifiques INRAE
LODEX
 indicateurs-ist.inrae.lodex.fr

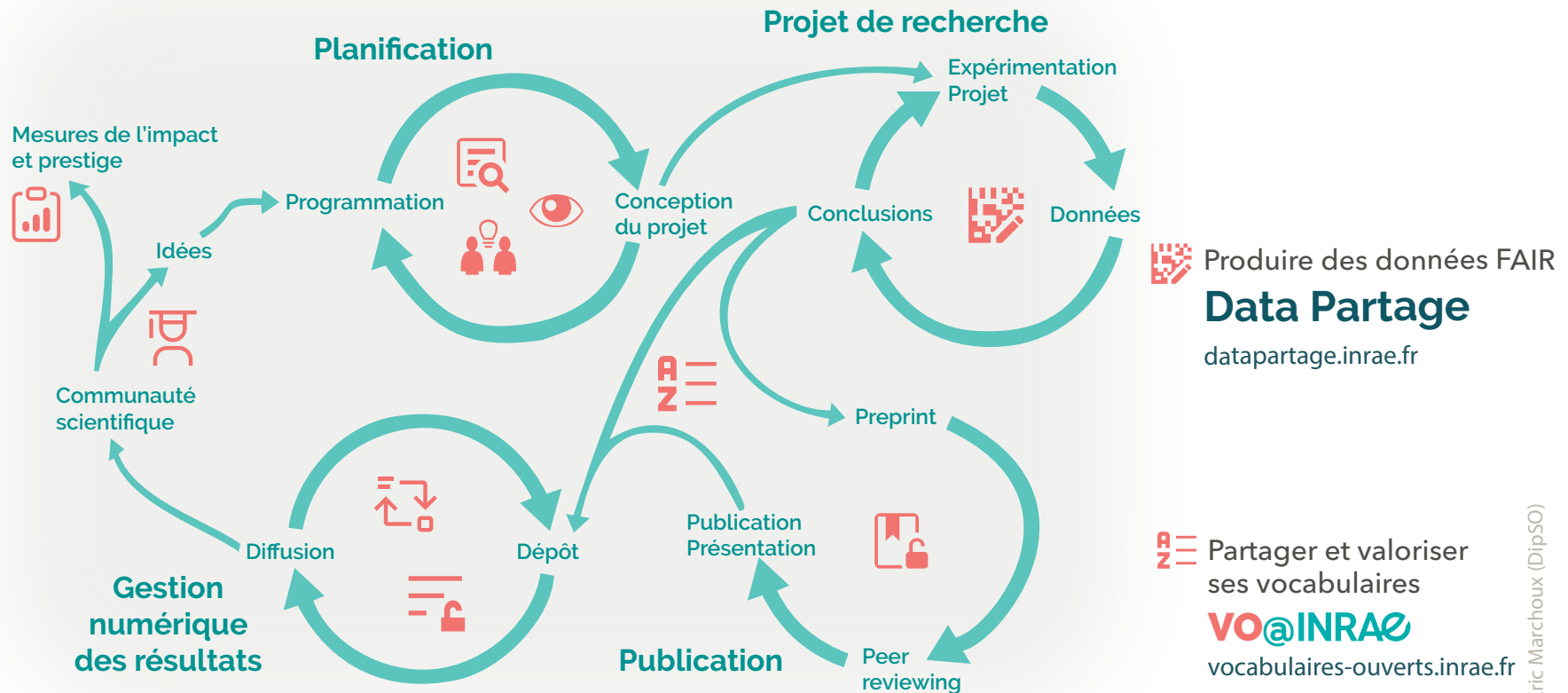
Se former à la science ouverte
Open Class
 ist.inrae.fr/#primary

Ouvrir ses publications
HAL INRAE
 hal.inrae.fr

Partager ses données
Data INRAE
 data.inrae.fr

Publier en accès libre
Quæ OPEN
 quae-open.com

Revue INRAE
 ist.inrae.fr/vos-besoins-nos-reponses/#publier



All content is available under the Creative Commons Attribution-ShareAlike license. <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/us/>

Design Inspiration by OpenWetWare

La DipSO offre également d'autres services tels que du conseil, des projets sur mesure...

Retrouvez la version en ligne du document à cette adresse :
www.inrae.fr/dipso/La-Direction-pour-la-science-ouverte

site internet de la DipSO

www.inrae.fr/dipso



DipSO

Direction pour la science ouverte
147 rue de l'Université 75007 Paris
2022

Rejoignez-nous sur :



**Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INRAE